

Sarko le byzantin

vendredi 7 septembre 2007, par [Marie-Antide](#)

C'est un petit bijou de rhétorique ... byzantine que les paragraphes dédiés à l'avenir de la Turquie dans l'Europe prononcés par Nicolas Sarkozy lors de son discours de politique étrangère devant un parterre d'ambassadeurs Lundi 27 Août.

La variété des interprétations en témoigne : du « *ni un changement ni une inflexion mais sur un autre ton* » de Patrick Devedjian au « *M. Sarkozy s'inscrit dans le camp des chefs d'Etat et de gouvernement qui pensent qu'un jour la Turquie pourra faire partie de l'Union Européenne* » de Pierre Moscovici en passant par le trouble des eurocrates, qui émettent des doutes sur la volonté d'ouverture du Président français sur ce dossier brûlant, même si la Commission a salué son initiative.

Nicolas Sarkozy a en effet annoncé que « *la France ne s'opposera pas à ce que de nouveaux chapitres de la négociation entre l'Union et la Turquie soient ouverts dans les mois et les années qui viennent* » mais pose deux conditions :

La première est que les chapitres ouverts soient « compatibles avec les deux visions possibles de l'avenir de leurs relations : soit l'adhésion, soit une association aussi étroite que possible sans aller jusqu'à l'adhésion ». Cela concerne 30 chapitres sur les 35 engagés en Octobre 2005.

La seconde est la mise en place d'un comité de réflexion sur le projet européen : « *Quelle Europe en 2020 - 2030 et pour quelles missions ?* » avec un rapport à rendre avant les élections européennes de Juin 2009.

Sarkozy a deux grands points communs avec le Premier Ministre turc, Recep Tayip Erdogan, le pragmatisme et l'habileté : un problème qui ne peut se résoudre se contourne. C'est l'option choisie par Nicolas Sarkozy, coincé entre ses promesses électorales et ses convictions personnelles d'un côté, la réalité politique et économique de l'autre.

Alors quelle issue ?

Dans un article paru le 7 Août dernier dans Libération, *Cengiz Aktar*, directeur du Centre des Etudes Européennes de l'Université de Bahcesehir à Istanbul, avait proposé 2023 comme horizon pour l'adhésion. Outre le fait de marquer le centième anniversaire de la République de Turquie, l'année 2023 présente l'avantage d'éloigner la perspective d'une adhésion qui soulève trop de polémiques au sein de l'Union et en Turquie : 2023, c'est donner du temps au temps.

C'est, à mon avis, ce sur quoi Nicolas Sarkozy, a souhaité rebondir. Son initiative a fait souffler un vent d'apaisement et va relancer la dynamique entre la Turquie et l'Union, sur la base acquise des 30 chapitres.

Quand aux 5 restants ... Il est notoire que les négociations en cours avancent plus à un rythme proche de la vitesse d'une 2 CV que celle d'un bolide de F1. L'ouverture des négociations date d'octobre 2005 et à ce jour, les résultats, comparés à ceux atteints par la Croatie par exemple, sont plutôt minces : un chapitre clôturé (science et recherche), 3 chapitres en cours (entreprise et industrie, statistiques, contrôles financiers) et 8 chapitres gelés, suite au refus du gouvernement d'Ankara d'ouvrir ses ports et aéroports aux bateaux et avions de la République de Chypre.

L'ouverture et la clôture de 30 chapitres pourront donc prendre ... quelques années : 5 ans c'est un minimum, 10 ans ou plus paraît plus réaliste. Et dans 10 ans, Nicolas Sarkozy, à supposer qu'il soit réélu, sera au terme de son second quinquennat.

Je lance les paris que les discussions sur les 5 chapitres restants, qui vont réellement poser la question de l'adhésion pleine et entière de la Turquie à l'Union Européenne, n'auront pas lieu sous le ou les quinquennats de Sarkozy : il a réussi ainsi à évacuer cette épineuse question du champ de sa politique étrangère. Un Président byzantin, donc très habile.